

METHODE DE LA DISSERTATION JURIDIQUE

I) Considérations générales sur la dissertation

La dissertation est un exercice difficile.

Du point de vue du savoir, elle exige **une bonne connaissance du thème dans lequel se situe le sujet posé, ainsi qu'une vue d'ensemble** - au moins approximative - **de la matière**. Sans ces connaissances, il est difficile, voire impossible, de faire ressortir l'intérêt du sujet posé. C'est la raison pour laquelle il est particulièrement difficile de faire une bonne dissertation en temps limité dans une matière dont on a encore du mal à cerner les contours ou à comprendre la dynamique interne. La dissertation exige un cumul de connaissances qui ne peut se faire que sur le long-terme.

Du point de vue du savoir-faire, la dissertation exige des **capacités de réflexion et de rédaction**, c'est-à-dire la capacité de développer une **réflexion** intelligente **sur le sujet posé** et de **convaincre le lecteur de son bien-fondé en l'exposant de manière claire et rigoureuse**.

Outre le copier-coller et le recopiage Y COMPRIS DU COURS D'AMPHITHEÂTRE qui sont proprement inadmissibles, le défaut le plus courant des dissertations est le hors-sujet. Une dissertation entièrement hors-sujet ne peut avoir plus de 4 ou 5 ; et une dissertation partiellement hors-sujet ne peut en tout état de cause se voir attribuée une note égale ou supérieure à 10.

La raison la plus courante pour laquelle des dissertations hors-sujet sont rendues n'est pas une incompréhension ou une mécompréhension du sujet, mais le sentiment erroné de certains étudiants qu'ils peuvent faire une bonne dissertation en recopiant tel ou tel passage d'un cours ou d'un manuel. CETTE PHASE DE RECOPIAGE OU DE PARAPHRASE DOIT ÊTRE PUREMENT ET SIMPLEMENT EXCLUE DU TRAVAIL DE DISSERTATION. ELLE EST L'INDICE SÛR QUE VOUS ÊTEZ EN TRAIN DE FAIRE UN DEVOIR TOTALEMENT OU PARTIELLEMENT HORS-SUJET.

Après le hors-sujet, les défauts les plus courants des dissertations sont leur caractère trop descriptif et l'absence de dynamisme des plans, défauts qui découlent en général d'un vice plus fondamental qui est celui de l'absence de problématique. Pour éviter d'écrire un devoir trop descriptif, suivez scrupuleusement les prescriptions relatives à la problématique et à l'établissement du plan que vous trouvez *infra*.

Dans le cas où la dissertation est en temps limité, « recracher » son cours peut vous permettre d'avoir ou d'avoir presque la moyenne durant vos deux premières années, mais cela vous pénalisera toujours et vous empêchera d'avoir au dessus de la moyenne par la suite. Quel que soit votre niveau de connaissance, suivre la méthode correcte de la dissertation, c'est-à-dire l'organiser autour d'une problématique et d'une thèse fortes augmente d'autant la qualité de votre copie...et donc la note qui lui est attribuée.

II) Travail de préparation

Détermination des thèmes auxquels le sujet fait référence, et lecture de travaux sérieux relatifs à ces thèmes

Selon toute probabilité, le sujet donné se situe dans un thème ou, plus souvent, traverse plusieurs thèmes que vous avez déjà étudiés.

Si le devoir est fait à la maison, dégagez ce ou ces thèmes à partir du libellé du sujet, et allez lire ce que votre cours, ainsi qu'au moins deux manuels en disent. Ne pensez pas déjà parfaitement maîtriser le thème et avoir nombre d'idées pertinentes sur le sujet posé. Si nombre d'idées vous viennent, ce qui est plutôt positif, notez-les seulement de manière à voir si elles trouvent quelques résonances dans

vos cours, des manuels et des articles. Si elles ne se trouvent aucun appui nulle part, demandez-vous pourquoi.

Si le devoir est en temps limité, dégagez aussi ces thèmes à partir du libellé du sujet et recherchez ce qui y a trait dans vos connaissances et/ou les documents éventuellement autorisés.

Vérification de la signification des termes du sujet posé

Une fois les thèmes pertinents dégagés et étudiés, **concentrez-vous sur le sujet lui-même.**

Assurez-vous d'abord de bien comprendre chacun de ses termes, de savoir tout ce qui se rapporte à eux, en cherchant leur définition dans un dictionnaire spécialisé dans la matière (à défaut dans un dictionnaire juridique généraliste) ainsi que dans les manuels. Si vous ne pouvez pas donner aisément une définition d'un terme, c'est que vous ne le maîtrisez pas.

Recherche et formulation de la problématique, de la thèse et du plan

Ce n'est qu'après ce travail de fond et ce travail terminologique **que vous pouvez sérieusement rechercher la problématique posée par le sujet.** La problématique est la question principale posée par le sujet.

Cherchez d'abord, d'une manière générale, quelles sont les questions que soulève le sujet au regard de ses termes et de ce que vous avez lu à son propos dans les manuels. Ces questions peuvent être d'ordre pratique ou terminologique - autrement dit elles peuvent être posées d'un point de vue pratique ou d'un point de vue terminologique.

Cherchez ensuite quelle question fondamentale est le creuset de toutes ces questions, quel est leur point névralgique : qu'est-ce qui pose fondamentalement problème dans le sujet posé ? Sur quel problème plus général se posent les questions particulières que vous avez relevées ?

Cette question fondamentale est la *problématique*.

Il est indispensable, non seulement de dégager et de formuler clairement cette problématique, mais aussi d'organiser l'intégralité de la dissertation autour d'elle.

LA PROBLEMATIQUE N'EST PAS LA REPETITION DU SUJET OU SA REFORMULATION.
LA PROBLEMATIQUE EST L'EXPOSITION DE L'INTERET (REEL) DU SUJET,
L'EXPOSITION DE LA RAISON (ou des raisons) POUR LAQUELLE (ou pour lesquelles) LA
QUESTION POSEE PAR LE SUJET SE POSE.

Pour savoir si la problématique que vous avez formulée est une vraie problématique, demandez-vous :

- 1) Si elle ne fait que répéter ou reformuler le sujet posé. Si c'est le cas, il est inutile de continuer. Trouvez d'abord une problématique.
- 2) Si la problématique formulée explique bien l'intérêt du sujet, la ou les raisons pour lesquelles il est important de l'étudier. Si ce n'est pas le cas, il est inutile de continuer. Trouvez d'abord une vraie problématique.

Une fois la problématique dégagée, recherchez quelles sont et quelles ont été les manières d'y répondre, ou si, d'un avis général, toutes les tentatives d'y répondre se sont avérées inutiles ou insuffisantes. A partir de ces réponses, des éléments de fait et de droit que vous avez rassemblés, répondez vous-mêmes à la problématique en **formulant la thèse** qui vous paraît la plus correcte (ou la plus susceptible de l'être).

Votre thèse doit être exposée en *deux* (ou trois) temps, chacun de ces temps devant être une partie de votre plan. La réponse à votre problématique ne doit se trouver ni dans une conclusion, ni...en dehors de votre devoir. *Votre plan doit être votre réponse.*

Préparation de la rédaction

Une fois la problématique, la thèse et le plan dégagés, il vous faut recueillir les informations nécessaires pour en démontrer le bien-fondé.

Ces informations peuvent être des théories, des arguments, des exemples, des règles, des débats, etc. Elles doivent *d'abord* être trouvées dans les manuels.

Elles doivent *ensuite* être complétées par des recherches dans des documents bruts, trouvables sur internet, dans des recueils de textes, ou encore dans des articles et des ouvrages auxquels renvoient les manuels.

Elles aussi utilement être recherchées dans ces articles et ces ouvrages.

Elles peuvent *enfin* être complétées par des recherches sur des sites internet. Si vous faites des recherches sur internet, privilégiez les sites officiels.

Si l'information se trouvant sur un site non-officiel vous semble pertinente, il est **absolument indispensable** d'en chercher et d'en trouver la confirmation dans une source fiable (et non un autre site non-officiel). Si vous n'obtenez pas cette confirmation, vous ne pouvez mentionner ce que vous avez lu que comme une allégation du site en question.

En rassemblant ces informations et en indiquant au brouillon dans quelle partie du plan vous pensez les utiliser, veillez à ce que votre plan et votre devoir restent organisés comme une démonstration et non comme une compilation ou une description. Les informations glanées doivent être employées pour démontrer et non seulement pour décrire.

Lorsque vous pensez que la thèse que vous défendez (et que vous avez pu modifier en fonction de ce que les informations glanées vous ont appris à son propos) est suffisamment étayée par le matériel rassemblé, vous pouvez commencer la rédaction de votre dissertation.

III) Structure de la dissertation :

Dans la rédaction de la dissertation, veillez à l'orthographe, à la présentation de votre devoir, à la lisibilité de votre écriture, au style que vous employez, à la clarté de votre démonstration et à la fluidité de sa présentation.

Il est indispensable que chaque phrase soit reliée à la précédente et à la suivante de manière à la fois logique et apparente.

Jamais le correcteur ne doit arrêter sa lecture pour rechercher ce que vous avez voulu écrire.

INTRODUCTION :

L'INTRODUCTION DOIT FAIRE ENVIRON UN QUART DU DEVOIR.

LA SUJET POSÉ DOIT APPARAÎTRE EXPLICITEMENT DÈS LA PREMIÈRE OU LA DEUXIÈME PHRASE DE L'INTRODUCTION.

UN DES PRINCIPAUX DEFATS DES INTRODUCTIONS EST D'ÊTRE TROP GÉNÉRALES, DE NE PAS « RENTRER » SUFFISAMMENT RAPIDEMENT DANS LE SUJET : CE DEFAT EST ISSU D'UNE INCAPACITE À SITUER *PRECISEMENT* LE SUJET DANS LE CADRE PLUS GÉNÉRAL DE LA MATIÈRE.

POUR Y REMEDIER, IL FAUT TOUT SIMPLEMENT ENGRANGER DAVANTAGE DE CONNAISSANCES, C'EST-À-DIRE *LIRE* DAVANTAGE AVANT DE COMMENCER LA REDACTION.

LA PLUS GRANDE PARTIE DE L'INTRODUCTION DOIT ÊTRE CONSACRÉE A LA PRESENTATION DE LA PROBLÉMATIQUE, C'EST-À-DIRE DE LA PRESENTATION DES RAISONS POUR LESQUELLES LE SUJET POSÉ EST PROBLÉMATIQUE.

1) La phrase d'accroche

La phrase d'accroche ne doit pas :

- être un jugement de valeur radical sur le sujet (dire que le sujet est sans intérêt ou au contraire très intéressant est sans pertinence)
- être une considération générale sur la matière (Laissez cela aux professeurs)

Votre phrase d'accroche peut :

- indiquer la situation particulière du sujet posé dans le ou les thèmes qu'il touche, ou dans l'ensemble de la matière
 - exposer un cas d'espèce où la problématique dégagée plus bas se pose
 - donner un exemple des cas d'espèce où la problématique dégagée plus bas a été soulevée
 - rappeler le débat doctrinal auquel le sujet posé a éventuellement donné lieu
 - Indiquer les enjeux pratiques du sujet ou de la problématique dégagée plus bas
 - rappeler les circonstances historiques où le sujet a été soulevé en pratique
- Etc.

2) La présentation du sujet, de ses articulations fondamentales et de son intérêt

Présenter le sujet le plus clairement possible, en expliquant le cas échéant la signification des termes spécialisés utilisés pour le formuler.

Attention ! Cette signification doit être exposée uniquement pour éclairer le sujet et il faut montrer en quoi le sujet prend toute son importance de ce fait. Aligner trois définitions de suite, sans les lier entre elles est sans apport aucun.

Faire ressortir l'intérêt du sujet, montrer en quoi il est d'actualité, ou problématique, ou que ses enjeux sont importants, etc.

3) La problématique

La présentation du sujet, de ses articulations et de son intérêt doit vous mener à présenter en quoi le sujet pose problème, c'est-à-dire vous mener à présenter la problématique, et comment vous entendez y répondre.

La problématique et la thèse doivent être énoncées le plus clairement possible. Le mode de formulation de la problématique et de la thèse importe peu. Cette formulation peut être affirmative (positive ou négative) ou interrogative. Elle peut prendre corps en une ou en plusieurs phrases. **L'important est qu'il y ait *une* problématique et *une* thèse (et non trois ou quatre) et qu'elle soit pertinente au regard du libellé du sujet.**

Une dissertation qui n'énonce pas de problématique pertinente ou qui n'est pas organisée autour d'une problématique pertinente ne peut pas se voir attribuée une note égale ou supérieure à 10.

NE DITES PAS QU' « UNE QUESTION SE POSE » : DITES *POURQUOI* ELLE SE POSE ;
NE DITES PAS QUE « LE SUJET EST INTÉRESSANT » : DITES *POURQUOI* IL L'EST.

4) L'annonce du plan

L'annonce du plan doit répondre *logiquement* et *explicitement* à la problématique que vous avez dégagée.

Le plan doit être en *deux* ou trois parties, pas davantage.

Les annonces de plan commençant par des formules de type « Il convient de... », « il est intéressant de voir... », etc. sont à éviter.

Vous devez donner des raisons de fond justifiant votre plan, montrant son intérêt et sa convenance. Il ne suffit pas de dire qu'il « convient » ou est « intéressant ». Le fait que vous employiez ces formules est justement le signe que vous n'avez pas justifié le plan sur le fond.

UNE FORMULE PREFERABLE, PARCE QU'ELLE MONTRE QUE VOUS REPONDEZ A VOTRE PROBLÉMATIQUE EST « POUR REpondre A CETTE QUESTION,... »

Vérifiez à ce moment que votre plan répond *véritablement*, *explicitement* et *directement* à votre problématique et au sujet précis qui a été posé.

On écrira (I) après l'énonciation du titre de la première partie et (II) après le titre de la seconde.

Ex : le problème de droit est les cas d'application d'une norme X à une situation A.

I) Le principe de l'application de X à A

A) X a été produit avec l'intention de régir A

B) A entre bien dans le champ d'application de X

II) Les cas exceptionnels d'inapplication de X à A

A) X ne s'applique pas à A lorsque son application entraînerait la violation de la norme Y

B) X ne s'applique pas lorsque A a la caractéristique d'être aussi B

CORPS DU DEVOIR

Le plan doit être *annoncé* dans l'introduction (« ... (I) ...(II) ») mais aussi *apparaître* dans le corps du devoir.

I) Titre de la première partie

Chapeau : il présente les sous-parties de la grande partie. On écrira (A) après l'énonciation du titre de la première sous-partie et (B) après le titre de la seconde.

A)

Vous pouvez éventuellement faire des « sous-sous-parties » (1), 2)) mais ce n'est pas obligatoire.

Dans chaque paragraphe doit se trouver un élément de réponse au sujet posé. Le mieux est d'indiquer *explicitement* dans chaque paragraphe en quoi ce qui est développé répond au sujet.

Transition : Attention ! Il doit s'agir d'une *véritable* transition, c'est-à-dire d'un lien logique entre la sous-partie précédente et la nouvelle sous-partie.

B)

Transition : constituant l'articulation principale de votre devoir, cette transition est extrêmement importante et peut légitimement être (mais n'est pas nécessairement) un peu longue (jusqu'à 10 ou 15 lignes)

II)

Même présentation que dans la première partie.

La conclusion est possible mais pas nécessaire. Elle ne doit pas être excessivement longue (10 ou 15 lignes maximum)

LE TITRE DES PARTIES ET SOUS-PARTIES

Les titres de vos parties et de vos sous-parties doivent être **problématisés** et non **descriptifs**.

Sans qu'il s'agisse d'une règle absolue, la présence du mot « et » dans un titre est le signe d'un mauvais titre. En effet, le titre d'une partie doit *rassembler* plusieurs idées ou arguments autour d'une seule idée, et non *juxtaposer* des éléments épars.